

MAI 2021
N° 131

PORTES
LÈS VALENCE
LA VILLE

Portes-Infos

Le magazine municipal de Portes-lès-Valence

DU 21 JUIN
AU 7 AOÛT 2021

p 16 à 19



Portes en Fête

IMANY - O'JAL
DANIEL LEVI
TAP FACTORY
TRAPÈZE VOLANT

Sommaire

ÉDITO

DU 1^{ER} ADJOINT / 3

LE TOUT IMAGE / 4

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 5 CÉRÉMONIES,
- 6 ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES,
- 7 RÉOUVERTURE DU VESTIAIRE SOLIDAIRE,
- 8 À 9 À LA DÉCOUVERTE D'UN SERVICE : LA POLICE MUNICIPALE,

DOSSIER DU MOIS

10-13 LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE,

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

- 14 COMPRENDRE POUR AGIR : LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE,
- 15 LES INSECTES NUISIBLES,

CULTURE ANIMATION

16 À 19 PORTES EN FÊTE,
20 . MÉDIATHÈQUE . TRAIN-CINÉMA,

MJC-CENTRE SOCIAL

21 VOILÀ L'ÉTÉ À LA CANOPÉE,

VIE ASSOCIATIVE

- 22-23 LE TOUT IMAGE,
- 24 PORTRAIT D'ASSOCIATION : USCP VOLLEY-BALL ,
- 25 . BEACH VOLLEY : LE TERRAIN REFAIT À NEUF, . CLUB AMBROISE CROIZAT,
- 26 . LA FLÈCHE SOUS BOIS, . USCP TENNIS,

AGENDA ET IDÉES DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31

Retour vers le passé

1965. Visiblement, il y avait ce jour-là une promotion sur le Kiravi (vin de table) à l'épicerie Odon. Située rue Jean Jaurès, elle était l'une des cinq épicereries de la ville..

© Mémoire Vivante



Depuis le 11 mai dernier, tous les adultes de plus de 18 ans peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner le jour pour le lendemain, sous réserve de doses non utilisées avant généralisation du dispositif vaccinal à tous les adultes consentants le 15 juin prochain.

Est-ce le début de la fin de cette crise sanitaire ? Nous l'espérons vivement. L'objectif de réduction de la pression dans les services de santé, plus particulièrement ceux en réanimation est suffisamment important pour que chacun d'entre nous prenne conscience de l'importance de son choix.

Parallèlement un projet de loi de sortie de crise est préparé par le gouvernement. Il dessine le régime de transition qui va remplacer l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur. Le texte permettra la mise en place des mesures de déconfinement annoncées le 29 avril par le Président de la République tel que le "pass sanitaire" pour accéder aux rassemblements de plus de 1 000 personnes ou la preuve d'un test négatif. Mesures qui seront à n'en pas douter, source de beaucoup de polémiques.

Sur notre commune, dans le cadre des festivités de cet été et en étroite collaboration avec les acteurs de la culture et sous couvert de la validation de la préfecture, nous souhaitons vous proposer une programmation originale dans le plus grand respect des contraintes sanitaires imposées.

Soyez assurés que toute l'équipe municipale reste mobilisée pour vous accompagner dans vos démarches, retrouver dès que possible une vie plus normale et que chacun et chacune puisse profiter à nouveau du plaisir d'être ensemble.



Daniel GROUSSON
1^{er} adjoint au maire
en charge de l'économie,
de l'écologie et de l'emploi

J'ai le privilège de rédiger cet éditorial, au regard de la période des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021. Notre maire, Geneviève Girard, faisant valoir son droit de discrétion étant candidate aux élections départementales.

Bien sincèrement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bien sincèrement," followed by a large, stylized flourish.

Le tout Image

Mercredi 19 mai... du bonheur sur les terrasses.

« Agir librement, c'est reprendre possession de soi. »

Henri Bergson



Buffalo Grill



La Petite Napoli



Comme trois pommes



Le Diable au Thym



Le Loft



Tandem



Phuoc Lam



L'Art des liens



My Kebab naan, tacos



Istanbul Kebab



Lo-Ri-Po-Mi



La Borée



La Table

Cérémonies

Souvenir des victimes et héros de la déportation

Choisi en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, le 25 avril est l'occasion de se souvenir de tous ceux qui ont été déportés durant la Seconde Guerre mondiale.

En présence des associations patriotiques portoises, le maire Geneviève Girard a, dans son discours, rappelé qu'« en respectant le devoir de mémoire, nous affirmons que notre devoir de femmes et d'hommes libres est de traduire dans notre vie quotidienne qu'il vaut mieux être démocrate que

totalitaire, libre qu'asservi, tolérant que sectaire. L'homme qui n'apprend pas de ses erreurs se condamne à les revivre sans cesse ».

Le maire s'est aussi appuyé sur les écrits de Simone Weil : « Rien ne s'efface : les convois, le travail, l'enfermement, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, la faim, les humiliations, l'avilissement, les coups, les cris... rien ne peut ni ne doit être oublié. Là-bas, dans les plaines alle-



mandes, s'étendent désormais des espaces dénudés sur lesquels règne le silence, c'est le poids effrayant du vide que l'oubli n'a pas le droit de combler et que la mémoire des vivants habitera toujours ».

Fin de la Seconde Guerre mondiale

Il y a 76 ans prenait fin la Seconde Guerre mondiale. En comité restreint pour cause de Covid, élus, re-

présentants du Conseil Municipal des Jeunes et des associations patriotiques se sont retrouvés au pied

du monument aux morts le 8 mai dernier.

Paraphrasant le général de Gaulle, Geneviève Girard a salué ceux qui partageaient une certaine idée de la France, de l'honneur, de la dignité et de la vie. Rien n'est jamais perdu d'avance, « tant qu'il existe un élan de combativité dans l'âme des hommes ». « Cette tragédie nous éduque, nous forme, nous oblige » a-t-elle souligné avant cette fois de citer André Malraux : « le tombeau des héros est le cœur des vivants ».





ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

20 et 27 juin 2021

Aux urnes citoyens

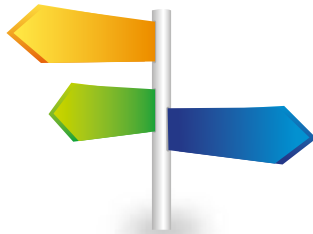
QUAND VOTER ?

Les dimanches 20 (1^{er} tour) et 27 juin (2^e tour).
Au 1^{er} comme au 2^e tour, les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

OÙ VOTER ?

Reportez-vous à votre carte d'électeur.

- **BUREAU 1 :**
mairie
- **BUREAUX 2 ET 7 :**
salle G. Brassens
- **BUREAU 3 :**
salle Fernand Léger
- **BUREAUX 4, 8 ET 9 :**
espace Cristal
- **BUREAUX 5 ET 6 :** centre culturel



POUR QUOI VOTE T-ON ?

LES DÉPARTEMENTALES

Chaque canton du département de la Drôme, pour nous Valence 3 (Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Montéléger, Portes-lès-Valence et Valence partie Sud) élit un binôme mixte. Pour être élu au 1^{er} tour, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit.

LES RÉGIONALES

Les conseillers régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes) sont élus selon un mode de scrutin de liste départementale mixte, à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si aucune des listes n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour, un 2^e tour est organisé.



VOUS POUVEZ VOTER

Dès vos 18 ans et inscrit sur la liste électorale. **(Vérifiez votre lieu de vote sur votre carte d'électeur avant de vous déplacer.)**

Le jour du vote : **vous munir d'une pièce d'identité** et de votre carte d'électeur.

LE VOTE PAR PROCURATION

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le téléservice (service-public.fr), puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat.
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (à la gendarmerie ou au commissariat) et présenter en personne un justificatif d'identité.

COVID 19 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Tous les bureaux de vote seront équipés de gel hydroalcoolique à l'entrée.
- Des stylos seront mis à disposition. Néanmoins, il est préférable de venir équipé de son propre stylo.
- Le port du masque est obligatoire.
- Les entrées et sorties de chaque bureau de vote seront distinctes.

Réouverture du vestiaire solidaire

Les réunions mensuelles avec les bénévoles du vestiaire solidaire et de l'épicerie sociale sont à chaque fois l'occasion de faire le point. Lors de la réunion du 3 mai, il fut surtout question de la réouverture du vestiaire solidaire. Grâce aux mesures de déconfinement, il est de nouveau ouvert les mardis et jeudis de 9h à 12h. Afin de déstocker au maximum jusqu'au 1^{er} juillet, tous les vêtements seront proposés à 1 €.

Le départ de Cathy Boyer

La réunion fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur Cathy Boyer qui, après 5 ans de bénévolat à



Lors de cette même réunion, tous les bénévoles ont reçu de la part de la Banque alimentaire un petit cadeau particulièrement apprécié.

l'Épicerie sociale, est partie vers d'autres horizons. Des années sur lesquelles elle tire un bilan vrai-

ment positif : « Ça valait vraiment la peine, j'ai désormais un œil différent sur les gens qui ont besoin d'aide » dit-elle, tout en saluant les autres bénévoles.



Adjointe aux affaires sociales, Sabine Tauleigne a remis à Cathy Boyer un magnifique bouquet de fleurs.

PLAN CANICULE

La municipalité de Portes-lès-Valence, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, renouvelle son opération "Plan Canicule".

L'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel "Plan Canicule", permet une vigilance active en cas de difficultés liées aux éventuelles fortes chaleurs.

Veille auprès des inscrits :
du 1^{er} juin au 31 août 2021
Pour vous inscrire : 04 75 57 95 00
(demandez le CCAS).

Actualités Municipales

À la découverte d'un service municipal

La police municipale

Tous les jours, ils sillonnent les rues de la ville et sont les gardiens de notre tranquillité. Au plus proche de la population, ils font un travail de proximité particulièrement utile.



L'ACCUEIL

Si vous appelez la police municipale ou si vous vous rendez au poste de la police municipale, vous serez certainement accueillis par Hélène. Elle sera le plus souvent votre première interlocutrice, quelle que soit votre demande.

Outre ce contact avec la population, ses activités sont nombreuses. Hélène doit en effet gérer le courrier, les objets trouvés, assurer le suivi des mises en fourrière de véhicules ou d'animaux, les licences des débits de boissons ou encore les formations de ses collègues. Plus rare mais non moins essentielle est la gestion administrative des fêtes foraines et des chiens dangereux.

LES FORMATIONS

Tous les policiers municipaux doivent suivre régulièrement des formations :

- 120 jours de théorie et de stages pratiques à leur intégration de poste et à chaque changement de catégorie de grade. Cette formation est décomposée en 76 jours de théorie, 24 jours de stages pratiques en collectivité et 20 jours de stage d'observation en gendarmerie, police nationale, douanes, administration pénitentiaire, sapeurs-pompiers, tribunal de police, maison de justice, etc.
- 10 jours de formation continue tous les 5 ans (tous les 3 ans pour les chefs de service). Ces formations ont pour but de suivre l'évolution du cadre professionnel.
- 2 séances de tir obligatoires par an.





EN PATROUILLE

C'est le quotidien des 7 policiers municipaux et des 2 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique). La prise de service (le matin à

7h30 et l'après-midi à 13h) est l'occasion pour toute l'équipe de faire le point et d'écouter les consignes de Manuel et Michel.

Les équipes, constituées de 2 à 3 policiers municipaux (ou ASVP), patrouillent dans toute la ville pour vérifier si tout va bien. Une voiture ventouse, un comportement curieux, une dégradation peuvent attirer leur attention et générer un contrôle. Les tournées sont souvent l'occasion d'avoir des contacts avec la population ou de résoudre des conflits de voisinage.



Enfin, en fonction de l'heure, leur trajet peut passer par les écoles et le collège. Régulièrement, les policiers municipaux effectuent des contrôles de la circulation. Ils ont en effet le pouvoir de dresser des procès-verbaux relatifs au code de la route ou au stationnement.



LE CHEF DE SERVICE PRINCIPAL ET SON ADJOINT

Chef de service principal de 1^{ère} classe, Manuel dirige la police municipale de la ville. Mais il souligne aussitôt qu'il forme un binôme avec son adjoint Michel. Leur rôle est particulièrement varié avec pour principal objectif de veiller au bon fonctionnement de l'unité. À la tête d'une équipe de 11 personnes, ils doivent gérer le planning en veillant à ce qu'il y ait en permanence au moins

MANUEL

Ancien gendarme pendant près de 20 ans, officier de police judiciaire, Manuel fut technicien en identification criminelle et dirigea la police technique et scientifique de la Drôme.



une équipe de policiers municipaux sur le terrain. Garants de l'application de la politique décidée par les élus, au premier rang desquels le maire, en matière de sécurité, ils sont régulièrement en contact avec les autorités judiciaires, la gendarmerie et la police.



MICHEL

Ancien policier municipal à Romans-sur-Isère, Michel en fut le commandant par intérim pendant 5 ans. (photo d'archives)

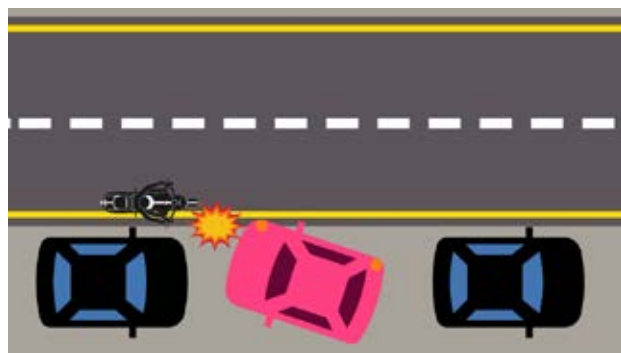
Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les missions de la police municipale dans le Portes-Infos. Nous vous proposons ici de découvrir trois nouveaux points essentiels que sont le stationnement à contre-sens, les lois qui régissent l'utilisation des caméras de vidéoprotection et le matériel.

LE STATIONNEMENT À CONTRESENS

C'est probablement la règle de stationnement la plus oubliée par les automobilistes. Pour se garer, la tentation est grande de profiter de l'aubaine et de traverser la route pour aller stationner... à contresens.

Pourquoi est-ce si dangereux ? Outre cette première manœuvre délicate qui consiste donc à traverser la route, il s'agit surtout du moment de repartir. Mal positionné, le conducteur a une visibilité très restreinte et peut même être gêné par les autres véhicules en stationnement. Entre le coup d'œil pas forcément fiable dans le rétroviseur extérieur et l'obligation de se pencher, il va de fait amorcer une manœuvre dangereuse pour lui, son passager et les véhicules en circulation. Notons au passage qu'il n'est pas nécessaire que l'agent de la police municipale vous prenne sur le fait pour verbaliser. L'amende forfaitaire encourue est de 35 €, sans retrait de point.

À Portes-lès-Valence, la partie Nord de la rue Jean Jaurès (notre photo) se prête particulièrement à ce type d'infraction avec, en prime, une seconde infrac-



tion : le franchissement de la bande blanche qui vous vaudra cette fois 135€ d'amende supplémentaire et 3 points en moins.

Article R417-1 du code de la route

En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de circulation. Pour les chaussées à double sens, sur le côté droit de celles-ci ; pour les chaussées à sens unique, sur le côté droit ou le gauche (selon les dispositions prises par l'autorité investie du pouvoir de police).



CONTRAVENTION DE CLASSE 2	
AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE MAJORÉE
35 €	75 €
	Délai de paiement : après 45 jours (après 60 jours avec une téléprocédure)
https://www.legipermis.com	 LegiPermis 

LA POLICE MUNICIPALE

CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION UN ENCADREMENT STRICT



À Portes-lès-Valence, 40 caméras ont déjà été installées et un nouveau déploiement est prévu pour 2022. Mais à chaque fois, tout un processus régi par le code de la sécurité intérieure (article L.251-2) doit être respecté.

Le lieu d'implantation des caméras est le fruit d'un travail impor-

tant mené en concertation avec les élus. Tout commence par un audit de sécurité effectué par la Police Nationale puis remis au maire, à qui appartient la décision finale. Suivra une demande d'autorisation au préfet de la Drôme, et enfin, un vote du conseil municipal.

Sources : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) et ministère de l'intérieur.

QUE PEUT-ON FILMER ?

Seules les autorités publiques peuvent filmer la voie publique. Les caméras ne peuvent en aucun cas filmer le domaine privé, qui est flouté.

QUI PEUT VISIONNER LES IMAGES ?

Uniquement des personnes habilitées et formées à cette fin.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVER LES IMAGES ?

La durée est fixée par l'arrêté préfectoral d'autorisation mais ne peut excéder un mois (art.L.252-3 du CSI).

À Portes-lès-Valence, elles sont conservées 14 jours.

QUELLE INFORMATION ?

Les entrées de la ville doivent obligatoirement être équipées de panneaux signalant la présence de caméras concernant la vidéoprotection et la vidéoüberbalisation.

DANS QUELLES CONDITIONS PEUVENT ÊTRE UTILISÉES LES IMAGES ?

En application du code de procédure pé-

nale, tout Officier de Police Judiciaire (gendarmerie, police) ou magistrat peut, par réquisition judiciaire, obtenir lecture et capture des images.

PEUVENT NOTAMMENT ÊTRE VERBALISÉS

- Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...),
- Le défaut du port de la ceinture de sécurité,
- L'usage du téléphone portable tenu en main,
- Le chevauchement et le franchissement des lignes continues,
- Le non-respect des règles de dépassement,
- Le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

LA VIDÉOVERBALISATION

Mise en place depuis 2 ans, cette procédure permet à un agent assermenté de constater sur son écran de contrôle les infractions au code de la route. L'image capturée permet l'identification de la marque du véhicule et de la plaque d'immatriculation. Le procès verbal est ensuite édité par voie électronique puis transféré automatiquement à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), qui édite et envoie un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise.





UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ POUR NOS POLICIERS MUNICIPAUX

Dotés d'une tenue ignifugée qui les protège contre les projections acides, ils portent un gilet pare-balles renforcé de plaques de kevlar.

À la ceinture on retrouve : une lampe torche, un bâton télescopique, une radio, une bombe lacrymogène, un pistolet Glock

17, un chargeur supplémentaire et une paire de menottes.

Pour leurs déplacements les policiers municipaux disposent de deux véhicules et 3 VTT (ces derniers peuvent être utilisés par les ASVP).

LA COVID-19

Les différents confinements que nous avons connus depuis mars 2020 ont été des périodes particulièrement intenses pour la police municipale.

Port du masque, vérification des attestations, respect du couvre-feu, c'est au total 7 135 contrôles qui ont été effectués dans le cadre de la Covid-19.

Seulement 62 procès-verbaux ont été dressés, preuve que les Portoais ont été disciplinés et que les policiers municipaux ont fait preuve de pédagogie.



Photos d'archives

LA POLICE MUNICIPALE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez de manière prolongée de votre domicile, vous pouvez vous rendre au poste de la police nationale (rue Pierre Semard) ou à celui de la police municipale. Vous y trouverez

une fiche d'inscription (que vous trouverez aussi sur le site service-public.fr). Durant votre absence, des policiers passeront régulièrement à votre domicile afin de vérifier si tout va bien.



Photos d'archives



INFOS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la police municipale
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 16h30.
Téléphone secrétariat : 04 75 57 95 17 - Mail : hfaure@mairie-plv.fr
141 allée Auguste Delaune (près de La Poste).

HORAIRES D'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE

Du lundi au samedi
En été : 7h30 - 22h ; en hiver : 7h30 - 20h15
141 allée Auguste Delaune (près de La Poste).

Comprendre pour Agir

Les effets du réchauffement climatique

Dans la nuit du 7 au 8 avril dernier, la température est descendue pendant plusieurs heures à -8°C, provoquant des dégâts considérables dans les vignes et les vergers. Un épisode certes exceptionnel par son ampleur, mais les vagues de froid au printemps ne sont pas nouvelles. Après tout, nos aïeux nous ont toujours parlé des saints de glace.

Il peut sembler totalement contre-intuitif de parler du réchauffement climatique dans le cadre d'une vague de froid catastrophique pour l'agriculture. En réalité, il y a deux phénomènes climatiques à mettre en parallèle. Depuis plusieurs années, février et mars connaissent des jours, voire des semaines de douceurs printanières qui réveillent la végétation et ouvrent les bourgeons. Les vagues de froid tardives sont alors fatales pour ces végétaux. Or, les records de chaleur sont battus de plus en plus régulièrement comme en février et mars 2021. Les agriculteurs tentent de s'adapter en sélectionnant des variétés moins précoces.



Les arboriculteurs ont tenté de protéger leurs arbres en provoquant un gel artificiel.

Un tourbillon de froid

Il faut donc recontextualiser en rappelant que si c'est toute la planète qui se réchauffe depuis deux siècles, c'est bien dans les pôles que les températures moyennes augmentent le plus vite, comme en arctique, avec pour conséquence indirecte la perturbation de ce qu'on appelle le vortex polaire, tourbillon de froid extrême qui se déchire au lieu de rester bien en place au pôle Nord. Des vagues d'air très froid peuvent alors descendre jusqu'à nos latitudes. Leurs intensités et leurs fréquences pourraient bien augmenter à l'avenir.



POUR VOTRE SÉCURITÉ

L'épisode neigeux de novembre 2019 a sérieusement fragilisé une partie des arbres du Bois de la Chaffine. Depuis, 2 campagnes d'élagage ont eu lieu la 1^{ère} durant l'hiver et la 2^{de} début mai. Pour la sécurité des promeneurs dans la partie basse du bois, certains arbres, essentiellement des chênes pubescents, ont dû être coupés, créant ainsi des clairières momentanément disgracieuses. Afin de permettre une régénération plus rapide de la flore, les végétaux ont été broyés sur place. L'humus ainsi créé attirera plus facilement les insectes et leurs prédateurs, favorisant ainsi le cycle naturel. Une réflexion est engagée avec des professionnels afin de planter de nouvelles essences qui constitueront le bois de demain dans toute sa diversité.

Les insectes nuisibles

LE MOUSTIQUE TIGRE

Avec le printemps commence le cycle d'éclosion du moustique tigre. Quelques millilitres d'une eau stagnante suffisent à une femelle pour pondre des centaines d'œufs. Le moustique qui vous pique est né à moins de 200 mètres du lieu de son méfait.

Pour s'en débarrasser :

- Faire une chasse impitoyable aux eaux stagnantes (soucoupes des pots de fleurs, petits débris, pneus usagés, encombrants, déchets verts etc.),
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine,
- Vérifier le bon fonctionnement de l'écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (nettoyer les gouttières, regards, caniveaux etc.),
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile ou un tissu,
- Piégeage (voir magasins de jardinage ou sites internet),
- Ramasser les déchets verts,
- Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes (tailler les herbes hautes et les haies, tailler les arbres, ramasser les végétaux, réduire les sources d'humidité etc.).

Prédateurs naturels : L'hirondelle, le martinet, la chauve-souris, la libellule, la grenouille...



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Au printemps, les chenilles processionnaires quittent leur nid pour aller s'enfouir dans le sol. L'intoxication par le toucher de leurs poils peut être grave pour l'animal (nécrose de la langue), mais aussi pour l'homme (troubles respiratoires ou oculaires).

Pour s'en débarrasser :

- Écheniller les nids puis les brûler (équipé d'une protection vestimentaire),
- Piéger à l'aide de gouttières lors de la descente des chenilles ou placer des phéromones (à partir de mi-mai) pour attirer les papillons mâles.

Prédateurs naturels : rongeurs, mésange.

CE QUE FAIT LA VILLE sur le domaine public : Destruction manuelle systématique des nids.



CE QUE FAIT LA VILLE

sur le domaine public : La lutte contre le moustique tigre est d'abord une affaire individuelle. Néanmoins, 25 pièges ont été installés dans toute la ville.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Portes en Fête

Fête de la Musique Daniel Levi Finale Voix en Scène

**LUNDI 21 JUIN
20H - PLACE DE LA MAIRIE**

Tel Moïse montrant la voie du retour de la culture, l'interprète de la comédie musicale "Les Dix Commandements" lancera l'édition 2021 de Portes en Fête. Une "Envie d'aimer" la culture et la chanson plus forte que tout pour un événement rare : son concert à Portes-lès-Valence, une des seules occasions de le voir sur scène en 2021. Sélectionnés le 18 avril dernier par le jury de Voix en Scène, 5 enfants de 10 à 15 ans et 7 adultes vont tenter de remporter la finale devant un jury présidé par Daniel Levi.



Concert Imany Voodoo Cello

**JEUDI 1^{ER} JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE**

Enfant, on lui disait qu'elle avait une "grosse voix", une voix pas comme les autres qu'elle voyait comme un désavantage. Sauf que les gens lui ont dit qu'ils aimaient cette voix. Depuis 2011, Imany nous captive avec ses reprises et ses albums comme "The shape of a broken hart", "The wrong kind of war" ou encore "Don't be so shy". Artiste interprète féminine nommée aux victoires de la musique 2017, Imany sera accompagnée par 8 violoncellistes. Concert en partenariat avec le Train-Théâtre dans le cadre du festival Aah ! les Déferlantes !

Spectacle Trapèze volant Pirate Party

SAMEDI 10 JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE

Une structure impressionnante va s'amarrer sur la place de la mairie ! Dans ce navire toutes voiles au vent, 8 pirates de la compagnie des Siamangs vont virevolter d'un mât à l'autre dans un ballet parfaitement orchestré. Plus vrais que nature avec leurs bandanas et leurs sabres, ils vont s'affronter dans des figures époustouflantes. Un magnifique spectacle aérien tout en grâce et en souplesse.



Concert Mascara

MARDI 13 JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE

Vous connaissez forcément les musiques comme "Emmène moi" (Boulevard des airs), "Natural" (Imagine dragons), "Breathe" (Jax jones), "Be Mine" (Ofenbach), "This girl" (Kungs), "Smoke on the water" (Deep purple), "Quand la musique est bonne" (Jean-Jacques Goldman). Tous ces tubes et bien d'autres encore, vous les retrouverez grâce aux 9 artistes de l'Orchestre Mascara et leur répertoire pour toutes générations.



Soirée contes Marius Sawadogo

MARDI 20 JUILLET
21H - PARC LÉO LAGRANGE

Danseur, chorégraphe, comédien, conteur, les talents de Marius Sawadogo sont nombreux. Avec "Les rayons de mots", accompagné par Alain Kobore au balafon, il vous invite à un voyage vers l'enfance où le corps et les mots se croisent au milieu des paysages africains, entre émotion et imaginaire. Avec lui les histoires sont tendres, humoristiques et cruelles.



Soirée humour D'Jal

VENDREDI 23 JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE

Connaissez vous l'houloucouptère ? Amis Portugais attachez vos ceintures, vous allez entendre parler de votre accent si particulier. Mais rassurez-vous, les Antillais ou encore les Suisse et les tenues si spéciales de leurs gardes ne seront pas oubliés. Toujours "À cœur ouvert", D'Jal aime rire des sujets graves comme la maladie, mais se veut un hymne à la vie, un ascenseur émotionnel. D'ailleurs pour lui, « le spectacle commence sur les chapeaux de roue et se termine en apothéose ».



Spectacle Tap Factory

SAMEDI 24 JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE

Sur scène une atmosphère d'usine, entre des bleus de travail, des échafaudages et, surtout, des tonneaux métalliques. Ce qui frappe le plus, et le mot prend ici toute sa dimension, c'est le rythme. Les percussions s'enchaînent tandis que les artistes maîtrisent à la perfection les claquettes, la danse urbaine et même quelques exercices de voltige. Autant de numéros qui sont menés, forcément, tambour battant.



Soirée cabaret François Martinez Divines Fantaisies

DIMANCHE 25 JUILLET
21H - PLACE DE LA MAIRIE

Du strass, des paillettes et bien sûr des plumes... 5 danseuses, 1 danseur et un couple de chanteurs oscillant entre élégance, sensualité, féerie et émotion, tel est le cocktail que vous proposerez les Divines Fantaisies en début et en fin de soirée. Entre les deux, rendez-vous avec la magie. François Martinez écrit ses spectacles comme des one man show. Sauf qu'ici, la magie se cache un peu partout : dans un DVD, une boule de bowling, un Rubik's cube et même un drone.



Cinéma en plein air *A star is born*

VENDREDI 6 AOÛT
21H - PARC LÉO LAGRANGE

Un bon transat, les étoiles et surtout un bon film, c'est ce que vous proposera le Conseil Municipal des Jeunes. "A star is born", avec Bradley Cooper et Lady Gaga, c'est tout simplement l'histoire du déclin d'une star, Jackson Maine, qui rencontre l'ascension d'Ally Campana. Le premier a découvert le talent de la seconde mais se retrouve vite dépassé par son succès. Leur amour y résistera-t-il ?



Cinéma en plein air *Coco*

SAMEDI 7 AOÛT
21H - PARC LÉO LAGRANGE

Au Mexique, on fête les morts. Sauf que dans la famille de Miguel, la musique est interdite depuis quatre générations. L'enfant rêve malgré tout de devenir guitariste. Entré par effraction dans un mausolée, il joue quelques notes de musique mais se retrouve propulsé au pays des morts. Il va y découvrir l'histoire secrète et bouleversante de sa famille. Événement réalisé avec le Conseil Municipal des Jeunes.

INFORMATIONS

Le festival "Portes en Fête" s'adapte à la crise sanitaire avec une nouvelle installation sur la place de la mairie et ses spectacles en places limitées.

Le public sera assis et distancié pour une jauge entre 800 et 1 000 places, des agents de sécurité seront présents afin de limiter les rassemblements et pour placer les spectateurs.

Gel hydroalcoolique, sens de circulation avec entrées et sorties seront au rendez-vous.

Ces mesures pourront évoluer selon la situation sanitaire.



Médiathèque

ATELIER - DE LA PETITE GRAINE À LA VIEILLE BRANCHE

Mercredi 2 juin à 10h

Par les Clévos

Atelier scientifico-artistique. A partir de l'arbre de Matisse, réflexion sur la forme des feuilles, puis découpage et dessin à la craie grasse. Aborde le thème du cercle chromatique. Cela aboutit à une œuvre collective qui reste dans la bibliothèque. À partir de 7 ans - Sur inscription en équipe parent-enfant de 2-3 membres - 04 75 57 40 65

LECTURES PAR LES ENFANTS DU PLAISIR DE LIRE

Mercredis 2, 9, 16 juin à 15h30

Proposé par la MJC Centre Social

Une douzaine d'enfants offrent aux oreilles curieuses la lecture de leurs sélections d'albums sur le thème les filles et les garçons.

À partir de 7 ans - Sur Inscription - 04 75 57 40 65

CONCERT - RENDEZ-VOUS NOMADES

Vendredi 11 juin à 18h30

Par Gabriel Marques

"Bal en C trio" est un projet du Collectif Bal en C qui mêle avec ingéniosité des morceaux brésiliens issus du maxixe ou du samba avec la musique des Balkans tout en passant par des standards de jazz ou encore les musiques du Cap Vert.

"Bal en C trio" : une bonne dose de fraîcheur et d'évasion pour les oreilles !

Tout public - Sur inscription - 04 75 57 40 65.

SPECTACLE - POPOTES ET COMPTINES

Samedi 26 Juin à 10h30

Par Charles Gambiez de la Compagnie de Poche Des instruments traditionnels côtoient des objets du quotidien pour créer une poésie visuelle. Des casseroles deviennent de véritables instruments de percussion. Les sons provoquent l'étonnement et la curiosité.

C'est un voyage rythmé, dans un univers sonore et musical, au cours duquel les spectateurs vont rencontrer un oiseau, des gouttes de pluie, une grenouille, des sons inconnus, des flûtes étranges, des souris qui dansent, une harpe finlandaise, des casseroles qui jouent de la musique cubaine...

Pour les 1-3 ans - Sur inscription - 04 75 57 40 65

Train-Cinéma



30 JOURS MAX

mer 26 mai 11h,
ven 28 et dim 30 14h



DRUNK (en VO)

mer 26, ven 28
et sam 29 mai 18h30,
dim 30 mai 16h10
et mar 1^{er} juin 18h30



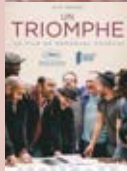
SLALOM

mer 2 et ven 4 juin
18h30, sam 5 juin 17h,
dim 6 et mar 8 juin 14h



MISS

jeu 3 et mar 8 juin 18h30,
sam 5 juin 19h10
et dim 6 juin 16h15



UN TRIOMPHE

(avant-première)
mer 9 juin 20h30



KUESSIPAN

(avant-première)
jeu 10 juin 20h30 (en VO)



TEDDY (avant-première)

ven 11 juin 20h30



MÉDECIN DE NUIT

(avant-première)
sam 12 juin 20h30

LA TERRE DES HOMMES

(avant-première)
dim 13 juin 14h



MILLA (avant-première)

lun 14 juin 20h30 (en VO)



GAGARINE

(avant-première)
mar 15 juin 20h30



CHACUN CHEZ SOI

jeu 17 et lun 21 juin 18h15,
sam 19 juin 21h, dim 20 juin
16h15 et mar 22 juin 20h30,
jeu 24 et mar 29 juin 20h30,
ven 25 et dim 27 juin 14h



THE FATHER

mer 16 juin 20h30, jeu 17
et lun 21 juin (VO) 20h30,
ven 18 juin (VO) 21h
et dim 20 juin 14h



FESTIVAL D'UN JOUR

JOB DE RÊVES mer 23
juin 11h (à partir de 8 ans)

**COMME LES DOIGTS
DE LA MAIN**
ven 25 juin 18h30

MIRAI MA PETITE SŒUR
ven 25 juin 20h



DES HOMMES

mer 23, jeu 24 et lun 28 juin
20h30, sam 26 juin 21h et
dim 27 juin 16h



PROTOCOLE SANITAIRE

Jusqu'au 9 juin, la jauge est limitée à 35 % (= 36 places) de la capacité d'une salle qui se traduit par un espace de 2 fauteuils entre chaque spectateur ou chaque groupe de 6 spectateurs. Couvre-feu à 21h.

À partir du 9 juin, élargissement de la jauge à 65 % (= 68 places) de la capacité d'une salle qui se traduit par un espace d'un fauteuil entre chaque spectateur ou chaque groupe de 6 spectateurs. Couvre-feu décalé à 23h.

À partir du 30 juin, fin des limites de jauge et fin du couvre-feu.

Un protocole sanitaire devra toujours être appliqué.

VOILÀ L'été à la CANOPÉE !

LES "LÉZARD" DANS LES QUARTIERS !

Nous venons bientôt à votre rencontre avec notre véhicule le "Lézard" pour échanger, papoter mais aussi faire ensemble, construire, imaginer ! Rendez-vous au pied de la tour de Fernand Léger les 25 mai,

6 et 20 juillet dès 16h30 et rendez-vous au Descartes les 8 et 22 juin dès 16h30. Nous avons grand plaisir à vous retrouver.

LES "LÉZARD" EN VACANCES !

Parents et enfants, une chouette programmation vous attend les mercredis 7, 21 et 28 juillet au square Auguste Isaac (derrière l'ancienne cantine SNCF) dès 14h. Bombes à graines, fresques, fabrications d'objets !

LES LUDOJEUX !

Les mercredis après-midi jusqu'au 30 juin sur le parvis de la MJC et dans le parc Louis Aragon, jeux à partager entre parents et enfants. Nous serons présents salle Fernand Léger le 23 juin.

LES SORTIES EN FAMILLE !

À la mer à Sète. Le transport s'effectue en car. Pour vous inscrire vous devez contacter Marina au 07 69 22 17 11 ou venir le 7 juin à 18h30 à la MJC.

LE CAMPING À LA FERME !

Du vendredi 9 en fin d'après-midi au dimanche 11 juillet. Nous allons à Mirabel-et-Blacons ! Petit groupe avec inscription auprès de Marina au 07 69 22 17 11.

**NOUS VOUS
ATTENDONS
AVEC JOIE
ET IMPATIENCE !
AVEC TOUTES
LES PRÉCAUTIONS
D'USAGE !
DISTANCIATIONS
ET MASQUES !**



L'ÉTÉ EST BIEN LÀ !

Les accueils de loisirs "enfance" seront ouverts les 2 mois d'été et le secteur jeunesse accueillera les ados du 7 juillet au 6 août. Les inscriptions commencent le 14 juin à 14h en présentiel ou par le "portail famille" pour l'enfance. Côté ados les inscriptions commencent dès 16h30 le 15 juin uniquement en présentiel.



Prenez contact avec

La Canopée MJC-Centre social



Téléphone : 04 75 57 00 96

Fax : 04 75 57 75 58



Mail :

accueil@mjc26800portes.org



Site Internet :

www.mjcplv.fr



Facebook :

Mjc Portes Les Valence
Mjc Secteur Jeunesse Portois
Thomas Mjcpportes



Lien snapchat :

thomasmjcpportes

Le Football Club Portoïis prépare déjà la prochaine saison. Sébastien Molina entraîna l'équipe senior 1 et travaille déjà au renforcement de l'effectif. Les joueurs évolueront avec un nouveau maillot. Si les couleurs noir et tango n'ont pas changé, la tunique porte désormais le nom d'un nouveau sponsor, Santiago Immo, venu rejoindre Bennes-Cox Cox et Aviva Valence Agglo.



De février jusqu'au 18 mai, l'USCP Basket avait pris ses quartiers en extérieur, sur le terrain de basket du collège. Le 19 mai ils ont reçu la visite du maire, Geneviève Girard et de Stéphanie Huset, adjointe aux sports.

Nouveaux horaires : les mercredis de 13h à 18h30, les lundis, mardis et jeudis de 17h à 20h et les vendredis de 17h à 20h30.
Renseignements : 06 63 43 24 54



Avec les beaux jours, le Viet vu dao reprend peu à peu les entraînements en extérieur.
27-04-2021



VIVE LA REPRISE !

Le 19 mai, les clubs ont pu reprendre leurs activités en salle pour les mineurs. Tous les enfants et leurs entraîneurs affichaient un sourire radieux ! Ils ont tous reçu la visite de soutien de Geneviève Girard, maire et Stéphanie Huset, adjointe aux sports.



Twirling Club Portes-lès-Valence



Sports et loisirs



La Mouette école de danse



La Danse de Laeti



UGSP



Judo jujitsu taïso



Boxe Ring Portois et Valentinois



Pour le plaisir

Jouer au volley-ball à Portes-lès-Valence, c'est avant tout se faire plaisir. Chaque année, le club voit son nombre de licenciés augmenter, preuve de sa vitalité.

Créée en 1945, l'USCP Volley-ball a connu de grands moments avec une équipe en Nationale 3 masculine qui, en 1989, a remporté la coupe de France UFOLEP*. Un changement en 2008 avec une orientation désormais tournée vers le sport loisirs. Si des tournois existent toujours, dans le cadre de la FFVB**, ils

prennent désormais la forme de plateaux pour les jeunes (rencontres avec des clubs de la région valentinoise).

De leur côté, les adultes disputent le championnat départemental UFOLEP.

Pour plus de licenciés

Vice-présidente, Marie-Christine Kraft explique volontiers cette volonté qui fut la sienne de se tourner vers une pratique plus détendue. « Mon but est que les adhérents viennent avant tout se faire plaisir ». Cette formule et cet esprit, plus tournés vers le loisir que la compétition, plaît beaucoup et le nombre de licenciés augmente. De



nombreux joueurs ayant pratiqué le haut niveau ont rejoint le club parce qu'ils trouvent ici des infrastructures de qualité.

Un club familial

L'USCP Volley-ball est avant tout un club familial, de détente et de loisirs explique cette fois Ludivine Chudeau (secrétaire et trésorière du club), mais qui s'est structuré grâce à quatre bénévoles, devenus animateurs, après avoir passé des diplômes.

Le challenge Iffly est, chaque année en juin, un moment particulièrement important de la vie du club. Lors de ce tournoi, jusqu'à 14 équipes de 4 joueurs se retrouvent

à la Halle des sports. C'est à chaque fois l'occasion d'une vraie fête du volley-ball et d'une fin de saison en apothéose.

L'ASSOCIATION EN BREF

- Président : Olivier Labialle
 - Licenciés : 51
 - Équipes : 3 seniors (UFOLEP*), 4 groupes de 8 à 15 ans (FFVB**)
 - Entraînements : les lundis et jeudis de 20h à 22h (adultes loisirs) gymnase Delaune et Halle des sports. Les jeudis de 18h30 à 20h (jeunes) Halle des sports.
 - Adhésion : 80 € jeunes, 90 € adultes.
- Contact : 06 22 71 43 12 ou 07 71 63 43 65
 *UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
 **FFVB : Fédération Française de Volley-Ball

Vie Associative

Beach-volley Le terrain refait à neuf

Chaque été, le terrain de beach-volley du parc Louis Aragon attire les adeptes de ce sport particulièrement apprécié. Sauf que sa couche de sable trop fine, ne permettait son utilisation que durant la période estivale.

Après avoir enlevé l'ancien sable, la surface de 220m² a été recreusée sur 40 cm de profondeur. Ensuite, une couche de gravier a été déposée recouverte par une toile géotextile bidim, puis 25 cm de sable de silice a été étendu pour finaliser l'espace. Adapté pour ce type d'utilisation, le sable siliceux a l'avantage de ne pratiquement pas chauffer au soleil et donc de ne pas brûler les pieds.



Stéphanie Houset est venue assister à la mise en place du sable.

Les travaux, d'environ 8 000 €, ont été effectués par le service des espaces verts grâce à leurs compétences, ce qui a permis de diviser la facture par 3.

Club Ambroise Croizat De belles retrouvailles

Sans les masques, on aurait pu voir les sourires et se rendre compte combien les adhérents du club étaient heureux de se revoir autour d'un moment de convivialité. Les "vendredis pétanque" viennent en effet de reprendre, pour la plus grande satisfaction du président Michel Debeaux. Pour l'instant dit-il, c'est la seule activité qui reprend « *mais ça fait vraiment du bien de se retrouver* ». En plus du soleil, Stéphanie Houset, adjointe aux sports et le maire Geneviève Girard sont venues marquer de leur présence cet événement.

REPRISE D'ACTIVITÉ

Les locaux du club sont momentanément transférés salle Casanova (rue Jean Macé).

Permanences : les mercredis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Belote : les lundis, mardis et mercredis à partir de 14h.

Pique-nique : jeudi 1^{er} juillet au centre de loisirs des Brûlats. Inscriptions lors des permanences (15 €) ou par téléphone au 06 60 04 57 10 ou au 09 80 96 93 18.



Vie Associative

La Flèche sous Bois Les cibles d'entraînement déplacées



Les archers de La Flèche sous Bois, ont délaissé leurs arcs, ont pris à la place la pelle, la truelle et le marteau pour réhabiliter le site des Brûlats.

Aidés par leur sponsor, "l'entreprise Turc et fils", venue gracieusement avec les outils et les matériaux adéquats, ils ont déplacé une partie des cibles d'entraînement du pas de tir. 5 d'entre elles ont en effet été éloignées : 2 à 70 m, 1 à 60 m et 2 à 50 m. Les 4 autres cibles (40, 35, 20 et 10 m) sont restées à leur place. Au passage, les cibles qui le nécessitaient ont été

remises en état. Ils étaient une dizaine à œuvrer bénévolement pour le club. Bravo à tous, pour ce dévouement.

Prochainement, le service des espaces verts de la ville viendra remettre en herbe les parties à ressemer. Cela permettra au club de préparer en toute sérénité les futurs entraînements et concours.

*Renseignements détaillés :
Facebook : La Flèche Sous Bois
Mail : laflechesousbois26@gmail.com*

USCP Tennis

Au programme des portes ouvertes

Séances découverte

Enfants (de 4 à 15 ans) le mardi 1^{er} juin de 17h à 18h30 et le samedi 5 juin de 9h à 10h30.

Adultes (à partir de 16 ans) le samedi 5 juin de 13h30 à 15h. Possibilité de garderie sur place lors des essais adultes. Prêt de matériel sur place.

Renseignements : tcuscptennisplv@gmail.com

Stages multiactivités en juillet

Au programme (de 9h45 à 17h) : tennis, défis sportifs, padel et bad, run and bike, golf, sortie "Étoile Park 26", tir à l'arc, VTT et foot golf, pétanque et ping-pong, sortie 100% loisirs... Ouvert à tous... aucune obligation d'être licencié tennis... Renseignements (programme par semaine, tarifs, infos diverses, inscriptions...) : tcuscptennisplv@gmail.com



L'agenda et des Idées pour Juin

L'agenda

BRADERIE DU VESTIAIRE SOLIDAIRE

les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

jusqu'au 1^{er} juillet

CONSEIL MUNICIPAL

séance du conseil municipal à 18h

lundi 14 juin

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

de 8h à 18h dans le bureau indiqué sur la carte d'électeur

dimanche 20 juin - 1^{er} tour - dimanche 27 juin - 2^e tour

FÊTE DE LA MUSIQUE

à 20h place de la mairie. 1^{ère} partie, finale

de Voix en Scène suivie du concert de Daniel Levi.

lundi 21 juin

CLUB AMBROISE CROIZAT

Locaux transférés salle Casanova (rue Jean Macé)

■ permanences de 9h30 à 11h30. Masque et respect des gestes barrières obligatoires.

les mercredis et jeudis

■ reprise de la belote à 14h. Masque et respect des gestes barrières obligatoires.

les lundis, mardis et mercredis

■ reprise des vendredis pétanque à 14h. Masque et respect des gestes barrières obligatoires.

les vendredis

PIQUE-NIQUE DU CLUB AMBROISE CROIZAT

au centre de loisirs des Brûlats. Inscription (15€) lors des permanences ou par téléphone : 06 60 04 75 10 - 09 80 96 93 18

jeudi 1^{er} juillet

DÉLÉGUÉ COHÉSION POLICE-POPULATION

Permanences à la Maison des associations salle C de 9h à 12h.

Tél. : 06 74 37 46 40 ou 06 26 06 25 44

chaque 1^{er} jeudi du mois.

PAROLES CONFINÉES

Aide à domicile (Adhap 26) et association Mona Lisa recherche des témoignages de personnes de plus de 60 ans sur le confinement. Ils seront retranscrits dans un livre et contés lors de lectures publiques à l'automne prochain. Les entretiens sont recueillis sur votre lieu de vie par des infirmiers libéraux ou des bénévoles formés. Pour participer, contactez Cécile au 04 75 41 87 93.

automne 2021

Par précaution, il est préférable de se faire confirmer ces informations en contactant les organisateurs.

des Idées

EN JUIN, DANS VOTRE JARDIN D'ORNEMENT...

Tout ce que vous pouvez faire au jardin d'ornement en juin pour obtenir de belles plantes fleuries.

- Arrachez les bulbes de printemps au feuillage sec,
- Terminez la plantation des fleurs annuelles, des bulbes d'été, des agapanthes et autres fleurs estivales,
- Installez les palmiers rustiques et les exotiques dans le jardin,
- Plantez les phœnix et les palmiers,
- Plantez, œilletez les agaves,
- Semez en place les adonides d'été, alysses odorantes, belles-de-jour, capucines, centaurées bleuets, choux d'ornement, cosmos, œillets de poète, pavots annuels, reines-marguerites et tournesols... et bien d'autres...,
- Divisez ancolies, aubriètes, cœurs-de-Marie, primevères et violettes,
- Marcotez les œillets vivaces,
- Bouturez les arabettes, asters, aubriètes, gaillardes, lilas, lins vivaces, lupins, pavots d'Orient, aéoniums, armoises, cotylédons, cuphées et passiflores,
- Toilettiez les plantes vivaces et les bulbes à floraison printanière dès qu'ils se fanent,
- Pincez les vivaces qui fleurissent en fin d'été ou en automne.

EN JUIN, DANS VOTRE ASSIETTE...

Faites voyager votre barbecue vers des contrées exotiques avec des brochettes originales aux associations de saveurs sucrées-salées !

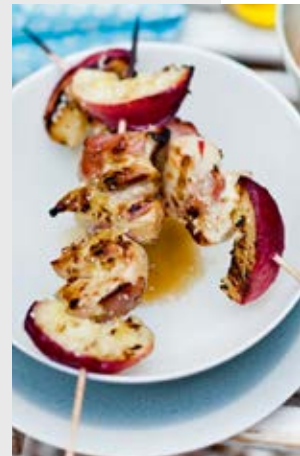
Brochettes de poulet aux pêches

Ingrédients pour 4 personnes,

12 petites brochettes :

- ▲ 3 beaux blancs de poulet,
- ▲ 2 brugnons ou pêches fermes,
- ▲ 12 tranches fines de lard fumé,
- ▲ un jus de citron vert,
- ▲ 2 cuil. à soupe de sésame,
- ▲ 1 cuil. à soupe d'huile d'olive,
- ▲ sel et poivre.

- Mélangez le jus de citron vert avec le miel, le sésame, le gingembre haché finement, un peu de sel et de poivre.
- Coupez le poulet en 36 petites bouchées, arrosez-le de marinade et réservez-le au frais 2 heures. Lavez, dénoyautez, puis coupez les brugnons - chacun en 12 quartiers.
- Piquez sur des petites brochettes en bambou 3 morceaux de poulet, en les intercalant avec 1 tranche fine de lard fumé et 2 quartiers de brugnons.
- Reposez ces petites brochettes dans la marinade jusqu'au moment de les griller sur un gril ou une plancha en les retournant à mi-cuisson.
- Servez-les aussitôt, accompagnés d'une salade avec des tomates, des brugnons, de l'huile d'olive et du basilic.



AVIGNON : UN POLICIER ABATTU PAR UN DEALER

Ce titre froid, résume assez bien une situation qui se banalise.

Comme d'habitude, la République déploiera toute sa compassion, le ministre se déplacera sur les lieux. S'ensuivront, des funérailles nationales, une Légion d'honneur remise à titre posthume et la marche blanche traditionnelle...

Une fois de trop, nous assistons au long cortège d'une République impuissante.

Une fois de trop, notre pays est confronté à une montée globale de la délinquance. À cela, une aggravation de l'état psychologique du pays issue d'une crise sanitaire sans précédent, vient amplifier la situation. Pour finir, un excès de communication du gouvernement, mais pas suivi d'actes concrets pour résoudre cette insécurité grandissante.

Aujourd'hui il y a urgence, car ce spectacle de l'impuissance est devenu insupportable.

Soyons fiers de notre pays la France. Fiers de ses valeurs. Faisons appliquer la loi. Cette loi qui permet d'instaurer la tranquillité à laquelle tout le monde aspire.

Arrêtons le dénigrement de notre police.

Le Président de la République lui même, s'était livré à cet exercice très en vogue sur le média jeune "Brut". Il s'est permis de dénigrer la police en parlant des "violences policières". Il faut en finir avec ce dénigrement permanent orchestré par l'extrême gauche et les médias. Car, non les Français n'ont pas de problème avec la police et le lien n'est pas brisé.

En outre, soyons lucides sur l'alliance officieuse entre l'extrême gauche qui déteste l'ordre et l'autorité et les voyous. Il est insupportable d'entendre la litanie des beaux esprits qui continuent à dire qu'il n'y a rien à faire.

Donnons d'abord aux policiers les moyens de se défendre car les textes sur la légitime défense sont trop flous, laissant le champ libre à toutes les interprétations.

Après les manifestations pour réclamer justice pour Sarah Halimi, la preuve est faite que beaucoup de Français ne croient plus en leur justice. La police aussi se désespère de la faillite de l'appareil judiciaire avec en bout de chaîne, un laxisme dans l'application des peines, ce qui anéantit tout leur travail d'investigation.

Commençons par appliquer le code pénal et exigeons de la justice qu'elle fasse appliquer les peines de prison ferme qu'elle a elle même prononcées. Chaque année 60 000 condamnations à la prison restent non exécutées...

Regardons la réalité en face, osons la fermeté, ne cédon pas à la dictature des minorités, car la République ne peut accepter cette violence devenue banalité.

Patrick Groupierre et l'ensemble des élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre" : Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski, Sabine Tauleigne, Corine Arzac, Bastien Fargeot, Isabelle Wicki, Laurent Péméant, Philippe Millot, Valérie Garcia, Fanély Monville, Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Sylvie Deloche, Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet et Michel Berne.

COVID 19 : UN RÉVÉLATEUR D'UNE JEUNESSE SACRIFIÉE

Les 18-25 ans sont une des tranches de population vivant le plus sous le seuil de pauvreté : Précarité pour les jeunes actifs et pour les étudiants. S'il était déjà scandaleux pour ces derniers d'être obligés de travailler pendant leurs études, réduisant ainsi leurs chances de réussir, il est inacceptable qu'aujourd'hui, ils subissent la crise sanitaire sans pouvoir ni payer leur loyer ni manger à leur faim.

Des élèves cloîtrés chez eux, contraints à l'isolement et soumis à une pression scolaire sans précédent au nom de la continuité pédagogique. Ce virus exacerbe les inégalités de classe au sein de notre système éducatif.

Alors qu'E. Macron appelle à l'Union nationale, enjolive ses discours en les saupoudrant d'une pseudo solidarité, il poursuit, en même temps, ses choix libéraux : casse des services publics, de l'hôpital, de nos acquis sociaux, de la recherche et de la vie étudiante... « Pas facile d'avoir 20 ans en 2020 » ose-t-il dire ! Des mots creux et des paroles démagogiques mais les maux et la souffrance de notre jeunesse s'installent durablement. Et ce ne sont pas les mesurette décidées par son gouvernement : un jeune - une solution, un repas à 1 euro, un chèque psy, qui gommeront ces injustices et la colère légitime de nos jeunes concitoyens.

La crise sanitaire est délibérément mise à profit par les classes dominantes pour intensifier une concurrence déloyale par le fric et ainsi constituer une élite tout acquise au grand capital. « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » disait La Fontaine. L'accès à l'Éducation, à l'Université, un droit universel ?

Pierre Trapier, Agnès Pagès, Alain Sivan, Marie-Jo Bayoud-Torres et Hélène Pinet, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Citoyenne"

LIBERTÉ

Je suis la génération X. Quiconque est né entre 1960 jusque dans les années 80 en fait partie. Nous avons été les premiers à jouer aux consoles de jeux vidéo et les derniers à enregistrer des chansons sur cassette. On faisait du vélo sans casque, on portait des pantalons pattes d'eph. Qui n'a pas regardé « la dernière séance », le Club Dorothée, le Top 50... On a connu le minitel, le walkman, le magnétoscope... On a appris à utiliser un ordinateur pour la première fois... On roulait dans des voitures sans ceintures de sécurité, on a vécu sans téléphones portables, sans écran plat, sans facebook... surtout, nous avons passé du temps ensemble, beaucoup de temps dehors, et nous avons beaucoup de choses à nous raconter et à vivre !

Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Solidaire"

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil 04 75 57 95 00

Astreinte ST 06 09 85 46 23

Cabinet du maire 04 75 57 95 10

Centre Technique Municipal

(CTM) 04 75 57 75 70

État civil 04 75 57 95 01

Services Techniques

(ST) 04 75 57 95 20

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél. : 04 75 57 74 74

06 71 27 47 94

cellule-emploi@mairie-plv.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi au 141 allée Auguste De-laune. Tél. : 04 75 57 95 17

Mail : hfaure@mairie-plv.fr

OBJETS TROUVÉS

Vous pouvez venir à la police municipale pour retrouver votre bien. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard, du lundi au vendredi, 9h30-13h. Tél. : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Permanence de l'association Femmes Solidaires, le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 11h au Pôle social, 3 rue Francis Jourdain. Tél. : 06 66 28 10 75

PHARMACIES DE GARDE

Mai

Samedi 29, lundi 31 : Les Cèdres

Juin

Samedi 5, lundi 7 : Gautier

Samedi 12, lundi 14 : Chœur

Samedi 19, lundi 21 : Les Cèdres

Samedi 26, lundi 28 : Gautier

Dimanches et jours fériés : 32 37

MÉDECINS DE GARDE

Appeler le 15 ou le 112, les jours de semaine de 19h à 22h, les samedis de 12h à 22h, les dimanches et jours fériés de 8h à 22h.

RÉGLEMENTATION SUR LES PUIITS ET FORAGES D'EAU À USAGE DOMESTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès du maire de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008). Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, **il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal. Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait. Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé** en vous rapprochant de la mairie ou en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à [l'adresse suivante : premp@ladrome.fr](mailto:premp@ladrome.fr) Pour aller plus loin : <https://sagedauphine-valence.fr/>

DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand, 04 75 81 30 30

dechets@valenceromansagglo.fr

Nouveaux horaires : du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-18h, samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h.

VALENCE ROMANS AGGLO

Eau et assainissement : (en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement) 04 75 75 41 50. Service économie : 04 75 75 98 55.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Naël Berthiaud,

Léo Douminge,

Lara Maio Novo,

Décès :

Denise Antony née Humblet,

Jean Gaziero, Antoine Parenti,

René Bousson, Marthe Blache

née Rousson, Jean Poudevigne,

Anny Goy née Rouger, Robert Serre,

Jean Collomb, Maurice Henne.

PLAN CANICULE

La municipalité de Portes-lès-Valence, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, renouvelle son opération "Plan Canicule". **L'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel "Plan Canicule"**, permet une vigilance active en cas de difficultés liées aux éventuelles fortes chaleurs. Veille auprès des inscrits du 1^{er} juin au 31 août 2021. **Pour vous inscrire : 04 75 57 95 00** (demandez le CCAS).

GESTES IMPORTANTS

CANICULE OU FORTES CHALEURS

Dans le cadre du "Plan Canicule", et en cas de fortes chaleurs, quelques conseils afin de préserver votre santé ou aider les personnes fragiles qui vous entourent : Faire circuler l'air ; Fermer pendant la journée les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et les ouvrir la nuit pour provoquer des courants d'air ; S'habiller légèrement, porter des vêtements légers ; Si vous devez sortir, restez à l'ombre et n'oubliez pas le chapeau, ou la casquette ; Se rafraîchir à l'aide de brumisateurs et de linge humide ; Rester dans les pièces les plus fraîches de votre domicile ; Buvez le plus possible, même sans soif (infusions froides, jus de fruits, eau et sirop, lait et sirop, eau citronnée, bouillon)... bien sûr, pas d'alcool !

MÉDIATHÈQUE

Ouverture, du mardi au vendredi 15h-17h30, samedi, 9h30-12h30. Tél. : 04 75 57 40 65 mediatheque.portes-les-valence@valenceromansagglo.fr

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence. Tirage 5600 exemplaires, distribué dans toute la commune et en dépôt chez les commerçants suivants :

Coiffeur Éric, Le Nouvel Hôtel-La Table, Ma pause boulangerie, Pâtisserie Gourmandises & Cie, Boulangerie le Fournil de Laeti, Panier sympa supérette, Boulangerie Honorin, Boulangerie pâtisserie Roustain et Boulangerie le Fournil.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Barruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Barruhet, Nicolas Pereira
Da Rocha, Vincent Estassy,
Alfred Farrugia, associations, x.

Imprimerie Fombon


FOMBON
AUBENAS - 04 75 35 26 84



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : www.ville-portes-les-valence.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr. Pour tous renseignements : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

LA PITCHOULINE - PETITE ENFANCE

Crèche et multi-accueil (40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30.

Guichet unique/information et inscription. Tél. : 04 75 81 30 30.
service-petite-enfance@valenceromansagglo.fr

RAM (Relais d'Assistants Maternels) : du lundi au vendredi 13h30-17h et le mercredi 8h30-12h. Tél. : 04 75 57 78 59
ram-portes@valenceromansagglo.fr



RENCONTRER LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "AGIR ET MIEUX VIVRE" :

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,
maire, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,
1^{er} adjoint - économie, écologie, emploi.

SUZANNE BROT,
2^e adjointe - finances, personnel communal, état civil.

LILIAN CHAM BONNET,
3^e adjoint - culture, animation, communication.

STÉPHANIE HOUSET,
4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,
5^e adjoint - urbanisme.

SABINE TAULEIGNE,
6^e adjointe - affaires sociales, logement. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 50 le mercredi de 17h30 à 18h30.

PATRICK GROUPIERRE,
7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,
8^e adjointe - enseignement, enfance, jeunesse.

De plus, les élus de la majorité vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal.

RENCONTRER LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

"PORTES CITOYENNE" : Permanences les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois de 14h30 à 16h30 dans le bureau de l'opposition au 2^e étage de la mairie. Pierre Trapier, 06 82 07 34 98

"PORTES SOLIDAIRE" : Claude Illy, 06 58 02 71 24

20
-ans-

Le Crédit Mutuel donne le **LA**

DANIEL LEVI



FÊTE DE LA MUSIQUE

LUNDI 21 JUIN 2021

PLACE DE LA MAIRIE
20H
PORTES-LÈS-VALENCE

